

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Comme plusieurs ont pu le remarquer, le journal municipal avait pris une pause depuis le mois de mai. C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers cette édition de début d'année 2025.

L'hiver se fait attendre et janvier s'achève déjà. Par la même occasion, la période des fêtes est derrière nous et elle nous invite à faire le point sur la dernière année qui se termine.

En ce début d'année, je tiens à exprimer ma profonde admiration pour tous les organismes et bénévoles qui œuvrent au sein de notre municipalité. Vos actions pour aider les autres témoignent de vos engagements envers votre communauté.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal pour la belle harmonie de travail qui nous a unis durant la dernière année et pour la confiance que vous m'avez accordée. Je voudrais également remercier tout notre personnel et souligner tout particulièrement leur engagement envers leur travail et leur volonté de toujours améliorer les services offerts aux citoyennes et citoyens de Saint-Siméon.

L'année 2024 fut une grande année de réalisation de projets. Les 24 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie, le nouveau centre Plein Air et la réfection complète du 2^e rang Ouest font partie de ces projets.

Encore une fois, cet hiver, la Municipalité vous invite à utiliser et fréquenter les infrastructures de loisirs extérieures mises à votre disposition. Que ce soit la patinoire extérieure, les sentiers pédestres ou les différentes activités offertes au centre Plein Air, nous vous invitons à sortir et profiter des bienfaits du plein air.

Vous trouverez à l'intérieur du journal, les informations relatives aux horaires d'ouverture de la patinoire et du centre Plein Air.

Je vous invite, d'ailleurs, à passer au nouveau chalet du centre Plein Air, inauguré depuis le 19 décembre dernier, afin de découvrir le bâtiment ainsi que les services offerts par le Casse-croûte du Ruisseau qui en assure l'opération pour l'hiver 2025-2026. Un service de restauration, agrémenté de brunchs du dimanche ainsi que différents soupers thématiques vous sont offerts.

En lien avec les activités du centre Plein Air, je tiens à remercier les propriétaires de lot avec qui nous avons des ententes afin d'utiliser leur terre pour le tracé de nos sentiers. Je tiens à remercier, tout particulièrement, monsieur Pierre-André Bujold pour sa participation dans la réalisation d'un nouveau sentier de raquettes ainsi que monsieur Frédéric Cavanagh pour l'aménagement du départ du sentier. Vos initiatives font en sorte de bonifier les activités offertes au centre Plein Air contribuant ainsi aux plaisirs des utilisateurs.

En terminant, les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter, en ce début d'année, nos meilleurs vœux. Nous vous souhaitons que chaque moment passé avec les êtres chers soit inoubliable et bénéficie à votre épanouissement et à votre bonheur. Nous vous souhaitons par-dessus tout, une bonne santé pour bien profiter de ce que la vie offre de meilleur.

Au plaisir de se reparler bientôt !

Denis Gauthier,
Maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Hôtel de Ville

Quand :

- **3 mars**
- **7 avril**
- **5 mai**
- **2 juin**
- **7 juillet**
- **11 août**
- **8 septembre**
- **1^{er} octobre (mercredi)**
- **10 novembre**
- **1^{er} décembre**

Heure : **19 h 30**

Le budget 2025 en bref

Le 9 décembre dernier, le conseil municipal présentait les prévisions budgétaires pour l'année 2025. La présentation faisait état d'un budget équilibré totalisant 2 390 705 \$, comparativement à 2 221 335 \$ l'an dernier, une augmentation de 169 370 \$.

Cette augmentation est principalement due à une hausse des services professionnels, des assurances, de l'électricité ainsi qu'un IPC de 3 %.

Le rôle d'évaluation pour 2025 est passé de 113 625 000 \$ à 157 658 900 \$, une augmentation de 44 033 900 \$ comparativement à celui de 2024.

Cette augmentation fait suite au dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, rôle déposé tous les trois (3) ans. L'évaluation moyenne d'une maison à Saint-Siméon est passée de 165 253 \$ à 228 863 \$, une augmentation de 63 610 \$, soit 38 %. En revanche, le taux de taxe foncière, quant à lui, passe de 1.1397 \$ à 0.8806 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Une baisse de près de 26 cents.

Le tarif pour les services d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux demeure à 410 \$. Le coût pour la collecte et l'enfouissement des ordures passe de 245 \$ à 255 \$, une augmentation de 10 \$. Quant au service de la cueillette des matières recyclables, dont le tarif 2024 était de 90 \$, il sera désormais géré par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et ne sera plus facturé au contribuable.

Finalement, le coût moyen annuel en taxes pour un immeuble en 2025 passe de 2 628 \$ à 2 680 \$, une légère hausse de 52 \$ par unité par rapport à 2024 (1.98 %).

En ce qui a trait aux revenus 2025, outre les revenus fonciers généraux, on retrouve en péréquation un montant de 72 440 \$, une baisse de 17 100 \$. En revanche, pour le partage de croissance d'un point de TVQ, c'est un montant de 110 050 \$, en hausse de 47 835 \$. La subvention pour le réseau routier local demeure la même qu'en 2024 à 125 575 \$. Le montant provenant de la Régie intermunicipale de l'énergie s'établit à 42 900 \$, une baisse de 7 100 \$. Finalement, un montant de 57 800 \$ provenant du surplus accumulé a été approprié au budget et s'ajoute aux revenus afin de réduire le fardeau fiscal des contribuables.

Au niveau des dépenses en bref, on y retrouve entre autres, la facture de la Sûreté du Québec, qui passe de 83 143 \$ à 85 126 \$. Un montant de 10 000 \$ (remboursé à 50 % par le FRR de la MRC) est prévu afin de soutenir financièrement le Tournoi de pêche. Un montant de 6 500 \$ est prévu afin de soutenir les initiatives MADA et autres activités de la politique familiale. D'autres montants sont également prévus au budget, dont 20 000 \$, afin de continuer la végétalisation et relocaliser la route menant à la pointe de l'Île, 5000 \$ pour l'aménagement d'un stationnement au 2^e rang pour les utilisateurs du sentier pédestre et 52 460 \$ pour l'entente de loisirs avec la Ville de Bonaventure, en hausse de 19 555 \$.

Un investissement de plus de 165 000 \$ sera réalisé au CMR afin d'aménager un parcours sans obstacle avec lampadaires, incluant modules d'exercice, bancs, tables et balançoires, ainsi qu'une toilette pour personne à mobilité réduite. Ce projet est financé par le programme PRIMA à la hauteur de 100 000 \$ ainsi que le FRR de la MRC de Bonaventure. Finalement, un montant de 15 240 \$ est alloué pour des esquisses préliminaires pour améliorer l'accessibilité au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Lors de la séance du 9 décembre, le conseil a également adopté le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les exercices 2025, 2026 et 2027. Le PTI consiste en une liste des projets que le conseil planifie de réaliser. En cours d'année, les projets seront analysés en vue de leur réalisation. Il est ainsi possible que des projets soient ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Denis Gauthier,

Maire

Voici le détail des revenus et dépenses pour l'année 2025.

Revenus

Taxation

Taxe foncière générale et taux variés 1 388 915 \$

Tarifification

Aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées 205 000 \$
Ordures 177 225 \$

Compensations

École élémentaire et tenant lieu de taxes 12 915 \$
Gouvernement du Canada 3 260 \$

Transferts

Péréquation 72 440 \$
Partage croissance point TVQ 110 050 \$
Entretien du réseau routier 125 575 \$
Redevances 43 350 \$

Revenus de source locale

Revenus reportés pour élections 9 000 \$
Bibliothèque 500 \$
Frais de photocopies & revenus divers 1 500 \$
Raccordements aqueduc et égouts 5 000 \$
Services rendus – ponceaux privés 500 \$
Conciergerie – OMH 27 225 \$
Aire de détente 34 650 \$
Location de salles 8 500 \$

Imposition de droits

Permis de construction 1 500 \$
Droits de mutation 30 000 \$
Intérêts - taxes 3 500 \$

Autres revenus

Sécurité publique 11 500 \$
Contribution des organismes 17 900 \$
Redevances éoliennes 42 900 \$
Appropriation au surplus accumulé 57 800 \$

TOTAL DES REVENUS : 2 390 705 \$

Dépenses

Administration générale

Législation 116 055 \$
Gestion financière et administration 355 625 \$
Élections 13 435 \$
Évaluation 45 490 \$
Entretien & autres postes administratifs 95 800 \$

Sécurité publique

Services de la Sûreté du Québec 85 126 \$
Sécurité Incendie 141 250 \$

Réseau routier

Voirie municipale 517 195 \$
Éclairage public 9 130 \$
Transport en commun 6 551 \$

Hygiène du milieu

Eau et égout 170 270 \$
Ordures et récupération 176 525 \$

Santé et bien-être

Logements sociaux 105 170 \$
Politique familiale 6 500 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Urbanisme et zonage 25 250 \$
Promotion et développement 3 800 \$
Rénovation urbaine 9 500 \$

Loisirs et culture

Centre Plein Air 14 605 \$
Patinoire 20 530 \$
Site de l'île 19 895 \$
Aire de détente 13 635 \$
Centre Multi Récréatif & sentiers 69 180 \$
Autres (camp de jour et entente de loisirs) 73 105 \$
Centre communautaire 33 100 \$
Bibliothèque 15 005 \$

Dette et fonds de roulement

Intérêts 110 905 \$
Remboursements 126 673 \$

Activités d'investissement

Immobilisations 11 400 \$

TOTAL DES DÉPENSES : 2 390 705 \$

PTI 2024-2025-2026

Année 2025 (4 148 000 \$)

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
PAVL année 2	3 950 000 \$	Subvention MTMD & emprunt
CMR : Ameublement urbain et améliorations locatives	165 000 \$	Subventions PRIMA + MRC & surplus accumulé
Site de l'Île : Relocalisation du chemin de l'Île et végétalisation de la pointe Est	20 000 \$	Fonds d'administration
Étude pour l'amélioration de l'accessibilité au centre communautaire Jean-Guy-Poirier	13 000 \$	Budget 2025 & projet FRR - MRC

Année 2026 (420 000 \$)

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
Acquisition d'une unité d'urgence pour le service incendie.	350 000 \$	Règlement d'emprunt
CMR : Ajout d'une piste de pumptrack	50 000 \$	Projet FRR & financement à déterminer
CMR : Réaménagement des sentiers de ski de fond	20 000 \$	Programme PSSPA & budget 2026

Année 2027 (3 475 000 \$)

TITRE DU PROJET	COÛT	MODE DE FINANCEMENT
Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts (route 132, entre avenue du Viaduc et route Poirier)	1 975 000 \$	Subventions à déterminer En partenariat avec le MTQ
Construction d'un nouveau chalet au site de l'Île	1 500 000 \$	Financement à déterminer

Le programme triennal d'immobilisations consiste en une liste des projets que le conseil se propose de réaliser au cours des trois prochaines années. Le tout étant sujet à l'adoption de résolutions et de règlements autorisant leur réalisation.

BUDGET 2025

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT NUMÉRO 532-24

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025 & TAUX DE TAXES ET TARIFS S'Y RATTACHANT.

TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FONCIÈRES

Taux de taxation afférents aux catégories d'immeubles pour l'année 2025 :

Immeubles résidentiels, agricoles et forestiers

0.8806 \$ / 100 \$ d'évaluation

Immeubles de six (6) logements et plus

1.0126 \$ / 100 \$ d'évaluation

Terrains vagues desservis

1.5410 \$ / 100 \$ d'évaluation

Immeubles non résidentiels

1.5410 \$ / 100 \$ d'évaluation

TARIFICATIONS

Aqueduc, égouts et assainissement : 410 \$
Ordures : 255 \$

AUTRES TARIFS

- Un montant de 2 500 \$ sera facturé pour l'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts (¾ pouce).
- Un montant de 750 \$ sera facturé pour une modification de trottoir devant une propriété.
- Un montant de 50 \$ sera facturé pour toute demande de dérogation mineure (zonage et urbanisme).

VERSEMENTS ÉGAUX POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

- Le 1^{er} mars 2025
- Le 1^{er} juin 2025
- Le 1^{er} septembre 2025
- Le 1^{er} novembre 2025

Le règlement complet de même que les documents présentés le 9 décembre (prévisions budgétaires & PTI) sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet finances municipales et taxes.





CALENDRIER DES COLLECTES 2025





 Matières résiduelles






 Matières recyclables





 Séance du Conseil






 Gros objets








JANVIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S
29	30	31	1	2	3	4
5	 	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	 	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	 	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	 	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	 	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	 	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AVRIL 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	 	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	 	29	30			

MAI 2025						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	 	13	14	15	16	17
18	19		21	22	23	24
25	 	27	28	29	30	31

JUIN 2025						
D	L	M	M	J	V	S
1		3	4	5	6	7
8	 	10	11	12	13	14
15		17	18	19	20	21
22	 	24	25	26	27	28
29						

CALENDRIER DES COLLECTES 2025



Matières résiduelles



Matières recyclables



Séance du Conseil



Gros objets

JUILLET 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6		8	9	10	11	12
13		15	16	17	18	19
20		22	23	24	25	26
27		29	30	31		

AOÛT 2025						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6	7	8	9
10		12	13	14	15	16
17		19	20	21	22	23
24 31		26	27	28	29	30

SEPTEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
		2	3	4	5	6
7		9	10	11	12	13
14		16	17	18	19	20
21		23	24	25	26	27
28		30				

OCTOBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12		14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26		28	29	30	21	

NOVEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9		11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30		25	26	27	28	29

DÉCEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7		9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21		23	24	25	26	27
28	29	30	31			

PATINOIRE – HORAIRE RÉGULIER

Voici l'horaire de la patinoire, en vigueur depuis le **21 janvier 2025**.

La patinoire sera ouverte pendant la relâche scolaire selon un horaire spécial pour l'occasion. L'horaire sera disponible lors d'une prochaine parution.

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
9 h 00 à 12 h 00 Patinage libre						9 h 00 à 12 h 00 Patinage libre
13 h 00 à 15 h 00 Patinage libre			16 h 00 à 17 h 30 Patinage libre			13 h 00 à 15 h 00 Hockey 12 ans et –
15 h 00 à 16 h 30 Hockey libre	17 h 30 à 18 h 30 Hockey 12 ans et –	17 h 30 à 18 h 30 Hockey 12 ans et –	17 h 30 à 18 h 30 Hockey 12 ans et –	17 h 30 à 18 h 30 Hockey 12 ans et –	15 h 00 à 17 h 00 Patinage libre	15 h 00 à 16 h 30 Hockey libre
18 h 00 à 19 h 30 Patinage libre	18 h 30 à 20 h 30 Patinage libre	18 h 30 à 20 h 30 Patinage libre	18 h 30 à 19 h 30 Hockey libre	18 h 30 à 19 h 30 Patinage libre	18 h 00 à 19 h 00 Patinage libre	18 h 00 à 19 h 30 Patinage libre
			19 h 30 à 21 h 00 Hockey libre	19 h 30 à 21 h 00 Hockey libre	19 h 00 à 22 h 00 Hockey libre	19 h 30 à 21 h 00 Hockey libre

Vous pouvez joindre les préposés sur les heures d'ouverture au **418 534-3962**.

Prenez note qu'en tout temps, les consignes et règles de sécurité suivantes doivent être respectées :

- ⊙ Les activités à l'horaire ont priorité sur les autres.
- ⊙ Les heures à l'horaire sont avec surveillance.
- ⊙ Le port du casque est obligatoire pour toutes les activités pour les jeunes de 12 ans et moins et obligatoire pour tous les joueurs de hockey libre.
- ⊙ Tout utilisateur doit prendre soin des équipements et des accessoires.
- ⊙ Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de la cabane ou sur la patinoire.
- ⊙ **Aucun geste d'intimidation ne sera toléré.**

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis afin de procéder à l'entretien de la glace ou pour des raisons de conditions météo.

Bonne saison de patinage extérieur à toutes et à tous!

CENTRE PLEIN AIR

Le centre Plein Air est ouvert depuis le **19 DÉCEMBRE 2024**.

Vous pouvez joindre le responsable, **Frédéric Cavanagh**, sur les heures d'ouverture au **581 630-0372**.

Nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook « **Centre plein air de Saint-Siméon** » pour toutes informations par rapport au menu offert ou aux activités et soupers thématiques à venir.

HORAIRE RÉGULIER POUR LA SAISON

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	FERMÉ
Mardi	FERMÉ
Mercredi	10 h à 17 h
Jeudi	10 h à 17 h
Vendredi	10 h à 17 h et plus
Samedi	10 h à 17 h et plus

* *Le chalet sera ouvert pendant l'arrêt pédagogique du **10 février 2025** de 10 h à 17 h.*

* *Le chalet sera ouvert les **lundi et mardi, 2 et 3 mars 2025**, de 10 h à 17 h, à l'occasion de la relâche scolaire.*

Comme par les années passées, les sentiers de ski de fond et de raquettes seront tracés et la glissade sera au rendez-vous **dès que les conditions seront favorables**.

Nous vous rappelons que la Municipalité de Saint-Siméon est heureuse et fière d'être partenaire de **La petite Expé**, le volet hivernal du Grand Défi Pierre Lavoie.

Avec ce partenariat, c'est **30 ensembles de ski de fond de marque Rossignol** qui sont disponibles gratuitement pour initier vos enfants à ce sport. Un beau plus pour le centre Plein Air.

15 ensembles de ski de fond (skis, bottes & bâtons) pour adultes ainsi qu'un traîneau pour bébé (Baby Glider) sont également à votre disposition gratuitement. Ces équipements sont disponibles grâce à la collaboration de **l'URLS**.

PLAISIRS D'HIVER DES PIPIANES

Une date à mettre à vos agendas !



Cette année, la 14^e édition de Plaisirs d'hiver des Pipianes aura lieu du **28 février au 2 mars 2025**.

La programmation officielle sera publiée sous peu.

PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, le journal municipal sera dorénavant distribué trimestriellement et les dates de parution ne sont pas déterminées pour la prochaine année.

En tout temps, vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Lors des différentes parutions, nous tenterons de publier les articles reçus.